

## MODIFICATION DU CENSI-BOUVARD

### QU'EST CE QUE LE DISPOSITIF CENSI-BOUVARD ?

Il s'agit d'une loi de défiscalisation co-imaginée par le député Aveyronnais Yves Censi qui vise à permettre une défiscalisation pour les ménages via l'investissement locatif meublé en résidences de tourisme ou de service.

# LOI CENSI BOUVARD



### Le dispositif Censi-Bouvard en 2017

La Loi de Finances 2017 prévoit la prorogation du dispositif Censi-Bouvard pour soutenir la construction de logements neufs en résidences avec services, mais uniquement pour les résidences étudiantes et les résidences seniors, de type Ehpad. Les résidences de tourisme disposent d'un nouveau plan visant à inciter à leur rénovation, notamment énergétique, plutôt qu'à leur construction.



### Le dispositif Censi-Bouvard à Rodez

Il n'existe pas de zonage au même titre que la loi Pinel. Ainsi, Rodez et tout l'Aveyron sont éligibles à la loi Censi-Bouvard. Cependant, il n'existe à ce jour aucun programme bénéficiant de ce dispositif.

### IDÉE :

**Pensez à louer en LMNP (loueur meublé non professionnel) qui permet de neutraliser en totalité votre fiscalité de votre investissement immobilier locatif.**

Ce régime fiscal offre la possibilité d'amortir votre bien tout en conservant le régime des « plus-values » des particuliers. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement !

